

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

Avis et communications de la Direction générale des douanes et droits indirects

Avis aux importateurs de certains produits en fonte originaires d'Inde et de Turquie

Base juridique : règlement d'exécution (UE) 2025/924 de la Commission du 19.05.2025 ([JO L du 20.05.2025](#)).

Type de mesure : enregistrement des importations de certains produits en fonte originaires d'Inde et de Turquie.

Date d'entrée en vigueur de la mesure : 21.05.2025.

Produit concerné : certains articles en fonte à graphite lamellaire (fonte grise) ou en fonte à graphite sphéroïdal (également appelée fonte ductile), et les pièces s'y rapportant.

Nomenclatures concernées : codes NC ex 7325 10 00 et ex 7325 99 10 (codes TARIC 7325 10 00 31 et 7325 99 10 60).

Pays d'origine : Inde, Turquie.